



Ministère des Solidarités et de la Santé
M Olivier Véran
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 Avenue Duquesne
75350 Paris

Objet : Centres de santé dentaires

Cenon, le 22 mars 2022

Monsieur le Ministre,

Le SFCD se joint à la demande de notre confrère le Dr Franck Mouminoux, président de l'Union Dentaire, pour demander la mise en place d'une table ronde réunissant l'ensemble des acteurs concernés sur le thème des centres dentaires.

En effet, si le SFCD entend la politique menée par le ministère de la santé et les ARS de développer les centres de santé, notamment, dentaires pour apporter une solution aux déserts en santé, il reste lucide sur la réalité de leur mise en place dans les territoires et vigilant sur les conséquences de ces structures sur la santé publique et le respect des droits des patients.

Depuis de nombreuses années, le SFCD avance des pistes de solutions qu'il serait heureux de pouvoir partager aujourd'hui.

En effet, le détournement de l'objet social d'une grande partie des centres associatifs ne peut continuer à être ignoré, sous peine de graves scandales sanitaires.

Des réponses existent. Pour être mises en œuvre, elles demandent une volonté et un courage politique que notre profession peut déployer de façon concertée et unie. De cela, le SFCD en est convaincu.

Cette question de l'organisation des soins dentaires dans les territoires ne pourra trouver une issue favorable qu'en établissant un consensus de l'ensemble des acteurs, dans l'idée que la santé ne se pratique pas comme un commerce.

Comptant sur votre attention sincère à la préservation des droits des patients pour faire suite à notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur Le Ministre, à l'expression de nos salutations distinguées.

Dr Nathalie DELPHIN
Présidente du SFCD
06 11 69 16 06 / nathalie.delphin@sfcd.fr